

# Merci aux électeurs du Sièges !

**Le SNJ vous remercie, vous les électeurs qui nous ont fait confiance, en votant pour notre liste à l'élection du Comité Social et Economique. Grâce à vous, le SNJ reste représentatif et mieux encore, améliore son score de 2018 !** Aux côtés de tous les salariés, journalistes, techniciens et administratifs, nous continuerons d'agir pour la défense de l'emploi, l'amélioration des conditions de travail et la promotion d'une information digne du service public !

**Merci ! Oui merci, grâce à vous et à vos votes, le SNJ conforte sa représentativité.** Elle est calculée au premier tour, sur les listes titulaires dans le collège cadres-journalistes, le seul collège électoral où le SNJ présente des candidats.

Il fallait au moins 10% des suffrages exprimés pour conserver la représentativité, qui permet notamment de désigner des délégués syndicaux.

Le SNJ atteint désormais les 17% de représentativité au Sièges et améliore donc les audiences recueillies lors des précédentes élections professionnelles de 2018.

La progression est d'autant plus remarquable que les autres organisations syndicales veulent, depuis des années, affaiblir le SNJ à France Télévisions, en refusant l'instauration du collège électoral « journalistes ». Ce collège électoral spécifique, prévu par la loi, est pourtant mis en place dans la plupart des autres entreprises de presse et d'information.

**Au Sièges, six syndicats sont désormais représentatifs : le SNJ, avec 17%, mais également la CGT (28%), FO (18%), la CGC (15%), la CFDT (12%) et l'UNSA (10%).**

La mise en place du nouveau CSE aura lieu après le second tour, car le quorum n'a pas été atteint. Ce second tour a lieu du 31 mars au 6 avril et il permettra de désigner les élus titulaires et suppléants au CSE.

**Soyez une fois de plus au rendez-vous, pour élire un maximum d'élus SNJ qui sauront vous représenter au mieux pour les trois prochaines années.**

Paris, le 17 mars 2022